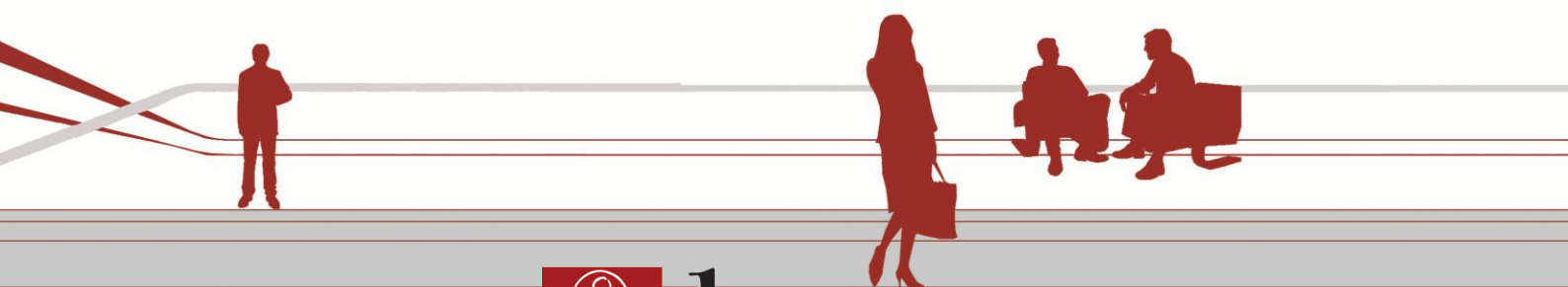




**COMPTES CONSOLIDES CONDENSES  
DU PREMIER SEMESTRE 2012**



**DEMOS**

Société Anonyme au capital de 1.486.529,75 €  
Siège social : 20 rue de l'Arcade 75008 PARIS  
722 030 277 RCS PARIS

<b>GRUPE DEMOS - BILAN CONSOLIDE</b>			
<b>(exprimé en milliers d'euros)</b>			
<b>ACTIF</b>	<b>30 juin 2012</b>	<b>30 juin 2011</b>	<b>31 dec 2011</b>
Ecarts d'acquisition (note 4.1)	23 233	25 076	24 299
Immobilisations incorporelles	10 074	9 153	9 685
Immobilisations corporelles	2 953	2 917	3 059
Immobilisations financières	1 232	896	1 226
Titres mis en équivalence	542	326	454
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>38 033</b>	<b>38 367</b>	<b>38 722</b>
Stocks et en-cours	417	426	403
Clients et comptes rattachés	29 769	30 686	34 222
Autres créances et comptes de régularisation	10 583	10 183	9 190
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	3 745	4 439	6 612
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>44 516</b>	<b>45 736</b>	<b>50 427</b>
<b>Total Actif</b>	<b>82 548</b>	<b>84 102</b>	<b>89 149</b>
<b>PASSIF</b>	<b>30 juin 2012</b>	<b>30 juin 2011</b>	<b>31 dec 2011</b>
Capital	1 487	1 481	1 487
Primes liées au capital	16 914	16 912	16 914
Réserves consolidées	7 047	11 029	10 879
Réserves de conversion groupe	482	40	368
Résultat de l'exercice	-4 057	-3 822	-3 830
<b>Total Capitaux Propres, part du groupe (note 4.2)</b>	<b>21 873</b>	<b>25 640</b>	<b>25 818</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>101</b>	<b>913</b>	<b>170</b>
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>21 974</b>	<b>26 553</b>	<b>25 988</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>718</b>	<b>706</b>	<b>816</b>
Emprunts obligataires	10 875	14 500	10 875
Emprunts et dettes financières (note 4.3)	14 979	7 835	11 174
Fournisseurs et comptes rattachés	17 029	16 304	21 551
Autres dettes et comptes de régularisation	16 972	18 204	18 746
<b>Total dettes</b>	<b>59 855</b>	<b>56 843</b>	<b>62 346</b>
<b>Total Passif</b>	<b>82 548</b>	<b>84 102</b>	<b>89 149</b>

**GRUPE DEMOS - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE****(exprimé en milliers d'euros)**

	1er semestre 2012	1er semestre 2011	Exercice 2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>46 251</b>	<b>47 663</b>	<b>103 331</b>
Autres produits d'exploitation	1 669	1 605	3 702
Achats et variation de stocks	-2 329	-2 194	-5 032
Autres charges externes	-24 153	-25 879	-53 443
Charges de personnel	-21 870	-21 876	-43 759
Autres charges d'exploitation	-537	-161	-542
Impôts et taxes	-619	-591	-1 174
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 370	-1 346	-2 999
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2 959</b>	<b>-2 780</b>	<b>84</b>
Produits financiers	119	485	338
Charges financières	-469	-642	-1 025
<b>Résultat financier</b>	<b>-350</b>	<b>-157</b>	<b>-687</b>
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>	<b>-3 309</b>	<b>-2 937</b>	<b>-604</b>
Produits exceptionnels	176	45	82
Charges exceptionnelles	-658	-478	-1 461
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-483</b>	<b>-434</b>	<b>-1 379</b>
Impôt sur les résultats	648	730	1 176
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-3 144</b>	<b>-2 640</b>	<b>-806</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	82	42	166
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-1 066	-1 160	-3 181
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-4 128</b>	<b>-3 758</b>	<b>-3 821</b>
Intérêts minoritaires	72	-64	-10
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>-4 057</b>	<b>-3 822</b>	<b>-3 830</b>

Résultat par action	-	0,682 €	-	0,645 €	0,646 €
---------------------	---	---------	---	---------	---------

Résultat dilué par action	-	0,678 €	-	0,641 €	0,642 €
---------------------------	---	---------	---	---------	---------

<i>Nombre moyen d'actions DEMOS</i>	5 946 119	5 923 419	5 929 630
-------------------------------------	-----------	-----------	-----------

<i>Nombre d'actions potentielles résultant de stock options</i>	0	0	0
---	---	---	---

<i>Nombre d'actions gratuites potentielles</i>	35 000	41 000	35 000
--	--------	--------	--------

<i>Nombre d'actions potentielles nées de la conversion des BSAAR</i>	0	0	0
--	---	---	---

<i>Nombre total d'instruments dilutifs en circulation</i>	35 000	41 000	35 000
---	--------	--------	--------

<b>GRUPE DEMOS - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE</b>			
<b>(exprimé en milliers d'euros)</b>			
	<b>1er semestre 2012</b>	<b>1er semestre 2011</b>	<b>Exercice 2011</b>
Résultat net total des sociétés consolidées	-4 128	-3 758	-3 821
Elimination des amortissements et provisions	2 395	2 579	6 162
Elimination de la variation des impôts différés	-811	-880	-1 188
Elimination des plus ou moins values de cession	24	-13	76
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-82	-42	-166
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	-	59	-
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>	<b>-2 603</b>	<b>-2 056</b>	<b>1 063</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence		36	72
Variation du BFR lié à l'activité	-2 312	-3 856	451
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>-4 915</b>	<b>-5 875</b>	<b>1 587</b>
Acquisition d'immobilisations	-1 668	-1 903	-4 293
Cession d'immobilisations	75	31	38
Prix payé sur acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise & compléments de prix	-150	-850	-3 026
Variation nette des placements court terme	8	-4	-14
<b>Total flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>-1 734</b>	<b>-2 726</b>	<b>-7 295</b>
Dividendes versés par la société mère	-	-	-588
Dividendes versés aux minoritaires	-10	1	1
Augmentation de capital	-	2	2
Emissions d'emprunts	35	-	5 455
Remboursements d'emprunts	-1 257	-1 246	-6 095
Cession nette des actions propres	-31		-65
Variation nette des concours bancaires	-	-5	-4
<b>Total flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>-1 263</b>	<b>-1 248</b>	<b>-1 294</b>
Incidence de la variation des taux de change	28	-56	106
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-7 884</b>	<b>-9 906</b>	<b>-6 897</b>
Trésorerie d'ouverture (nette des découverts bancaires)	4 048	10 945	10 945
Trésorerie de clôture (nette des découverts bancaires)	-3 836	1 039	4 048

*Découvert bancaires à la clôture*

7470

3309

2453

Comptes Condensés Consolidés du 1<sup>er</sup> semestre 2012

<b>Situation au 31 décembre 2010</b>	<b>1 469</b>	<b>16 507</b>	<b>10 594</b>	<b>92</b>	<b>1032</b>	<b>29 695</b>	<b>827</b>	<b>30 521</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2010	-	-	1032	-	-1032	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-588	-	-	-588	-	-588
Augmentation de capital	18	407	-	-	-	425	-	425
Frais d'augmentation de capital (net)	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des Taux de change	-	-	-	118	-	118	26	144
Résultat de la période	-	-	-	-	-3 830	-3 830	10	-3 820
Acquisition d'intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-688	-688
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-	-	-	0
Autres mouvements	-	-	-3	2	-	-1	-5	-6
<b>Situation au 31 décembre 2011</b>	<b>1 487</b>	<b>16 914</b>	<b>11 035</b>	<b>212</b>	<b>-3 830</b>	<b>25 818</b>	<b>170</b>	<b>25 988</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2011			-3 830		3 830	0		0
Dividendes versés						0		0
Augmentation de capital						0		0
Frais d'augmentation de capital (net)						0		0
Variation des Taux de change				113		113	3	116
Résultat de la période					-4 057	-4057	-72	-4 129
Acquisition d'intérêts minoritaires						0		0
Acquisition de filiales						0		0
Autres mouvements			-1			-1		-1
<b>Situation au 30 juin 2012</b>	<b>1 487</b>	<b>16 914</b>	<b>7 204</b>	<b>325</b>	<b>-4 057</b>	<b>21 873</b>	<b>101</b>	<b>21 974</b>

## ANNEXE SIMPLIFIEE AUX COMPTES CONSOLIDES

<b>1.</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>	<b>7</b>
1.1.	renforcement de la structure financière via l'entree au capital de montefiore.....	7
1.2.	restructuration de la dette financiere .....	8
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES COMPTABLES.....</b>	<b>11</b>
2.1.	Informations relatives aux méthodes comptables et modalités de calcul.....	11
2.2.	Ecart d'acquisition et fonds de commerce .....	11
2.3.	Caractère saisonnier de l'activité .....	12
<b>3.</b>	<b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....</b>	<b>13</b>
<b>4.</b>	<b>NOTES ANNEXES AU BILAN CONSOLIDE .....</b>	<b>14</b>
4.1.	Ecart d'acquisition.....	14
4.2.	Capitaux propres consolidés.....	16
4.3.	Autres emprunts et dettes financières.....	21
<b>5.</b>	<b>NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE.....</b>	<b>24</b>
5.1.	Répartition du chiffre d'affaires par mode de transmission des savoirs.....	24
5.2.	Impôts sur les résultats.....	25
<b>6.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>26</b>
6.1.	Information sur les parties liées autres que les dirigeants .....	26
6.2.	Information sur les dirigeants.....	26
6.3.	Engagements hors bilan .....	27

La société DEMOS est une entreprise française, sise au 20, rue de l'arcade 75008 Paris (France).

Les comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprennent la Société, ses filiales et ses participations (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Le Groupe a pour seule activité la formation professionnelle en France et à l'étranger.

Le Conseil d'Administration du Groupe DEMOS, réuni le 4 octobre 2012 a arrêté les comptes consolidés au 30 juin 2012.

## **1. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### **1.1. RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE FINANCIERE VIA L'ENTREE AU CAPITAL DE MONTEFIORE**

Le 27 juillet 2012, la Société a signé un protocole d'accord avec le fond d'investissement MONTEFIORE visant au renforcement des fonds propres de la Société.

L'opération envisagée comporte 3 volets :

- Une augmentation de capital de 3.964.078 € avec maintien du droit préférentiel de souscription garantie par Montefiore Investment, au prix unitaire par action de 2 € (prime d'émission incluse) ;
- Une émission réservée à Montefiore Investment de 3.200.000 obligations convertibles en actions (OCA) au prix unitaire de 2,5 € pour un montant de 8.000.000 €. Les OCA, subordonnées à la dette actuelle, auront une maturité de 7 ans et seront librement convertibles. Elles portent intérêt au taux de 8%, capitalisés annuellement ;
- Par ailleurs, une émission de bons de souscriptions d'actions (BSA) destinée à motiver le Management sera mise en place. Il est ainsi prévu l'émission de trois tranches de BSA réservées au Management de la Société : 1.000.000 de BSA1, 1.500.000 BSA2 et 1.500.000 BSA3 :
  - 1 BSA1 donnera le droit de souscrire à 1 action au prix d'exercice de 5 € ;
  - 1 BSA2 donnera le droit de souscrire à 1 action au prix d'exercice de 7,5 € ; et
  - 1 BSA3 donnera le droit de souscrire à 1 action au prix d'exercice de 10 €.

Les opérations d'augmentation de capital, d'émission d'OCA et d'émission de BSA, constituent un tout indissociable qui sera mis en œuvre sous réserve de la levée des conditions suspensives suivantes :

- accord sur les modalités de restructuration des crédits bancaires du Groupe : condition suspensive levée le 27 septembre 2012 (voir section 1.2);
- décision de l'Autorité de la concurrence autorisant la prise de participation de Montefiore Investment dans la Société ; Condition levée le 26 septembre 2012.
- obtention d'une dérogation, auprès de l'Autorité des marchés financiers, au lancement d'une offre publique obligatoire sur le fondement des articles 234-7, 234-9 2° et 234-10 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers ; Condition levée le 2 octobre 2012.
- accord ferme d'OSEO de mettre en place un contrat de développement participatif d'un montant de 1.500.000 €.

L'ensemble de ces opérations sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires le 5 octobre 2012.

Le calendrier prévisionnel de ces opérations est le suivant :

- 5 octobre 2012 : Assemblée Générale Mixte (AGM) à l'effet de voter les résolutions relatives à l'octroi de délégations de compétences au Conseil d'Administration aux fins de procéder à l'augmentation de capital, l'émission des OCA et des BSA.  
Conseil d'Administration à l'effet de décider de la mise en œuvre de l'augmentation de capital et l'émission des OCA.
- 16 octobre 2012 : Diffusion par NYSE-Alternext de l'avis d'émission et d'admission aux négociations.
- 17 octobre 2012 : Ouverture de la période de souscription de l'augmentation de capital (détachement et cotation des DPS sur NYSE-Alternext)
- 18 octobre 2012 : Emission, souscription et règlement-livraison des OCA au bénéfice de Montefiore Investment
- 26 octobre 2012 : Clôture de la période de souscription de l'augmentation de capital (fin de cotation des Droits Préférentiels de Souscription (DPS))
- 31 octobre 2012 : Règlement livraison des DPS.
- 2 novembre 2012 : Date limite de dépôt des dossiers des intermédiaires financiers.
- 5 novembre 2012 : Centralisation des opérations. Communication du résultat de la centralisation.
- 6 novembre 2012 : Conseil d'administration à l'effet (i) d'attribuer à Montefiore Investment les actions non souscrites lors de l'augmentation de capital, (ii) de constater la réalisation de l'intégralité de l'augmentation de capital, (iii) de décider de l'émission des BSA au profit du Management.
- 7 novembre 2012 : Emission des actions nouvelles et règlement – livraison.

## 1.2. RESTRUCTURATION DE LA DETTE FINANCIERE

Parallèlement à la recherche d'un investisseur au vue de renforcer les fonds propres, la Société a, au cours des derniers mois, entamé activement des discussions avec ses partenaires bancaires aux fins de restructurer ses concours court terme, moyen terme et OBSAAR.

La Société et les partenaires bancaires se sont finalement accordées sur une solution permettant de mettre fin aux difficultés rencontrées par le Groupe et visant à assurer sa pérennité, selon les modalités et conditions énoncées ci-après.



### Modalités de la restructuration de la dette bancaire du Groupe

#### • Réaménagement de l'emprunt obligataire

La Société et ses partenaires bancaires sont convenus que l'emprunt obligataire, issu de l'émission des OBSAAR, dont l'encours au 30 juin 2012 est de 10.875.000 € sera réaménagé, selon les modalités suivantes :

- remboursement en numéraire à hauteur de 1.000.000 € le 31 octobre 2012 augmenté des intérêts courus sur la partie remboursée ;
- le solde, soit 9.875.000 €, étant intégralement remboursé par le biais de la mise en place d'un nouveau crédit moyen terme souscrit par DEMOS. Ce crédit sera amortissable en 3 annuités au 31 décembre 2015, 2016 et 2017 selon les conditions suivantes :

	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017
Amortissement en €	2.100.000	2.600.000	5.175.000



- **Réaménagement des lignes de crédit moyen terme**

La Société et ses partenaires bancaires sont convenus que les emprunts moyen terme bilatéraux dont les encours s'élèvent à ce jour à 7.133.852 € seraient réaménagés selon les modalités suivantes :

- remboursement en numéraire à hauteur de 700.000 € augmenté des intérêts courus sur les montants remboursés au plus tard trois (3) jours ouvrés après la date de réalisation de la quote-part de l'investissement de 12.000.000 € par Montefiore Investment.;
- le solde, soit 6.433.852 €, étant amortissable en 3 annuités au 31 décembre 2015, 2016 et 2017 selon les conditions suivantes :

	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2017</b>
Amortissement en €	2.100.000	2.600.000	1.733.852

- **Réaménagement des lignes de crédit court terme**

La Société et ses partenaires bancaires sont convenus de la réduction du plafond des lignes de crédit court terme à un montant de 4.000.000 € (autorisation confirmée jusqu'au 31 décembre 2014).

Les modalités de restructuration de la dette bancaire constituent un tout indissociable qui sera mis en œuvre sous réserve de la levée des conditions suspensives suivantes :

- décision de l'Autorité de la concurrence autorisant la prise de participation de Montefiore Investment dans la Société ; Condition levée le 26 septembre 2012.
- obtention d'une dérogation, auprès de l'Autorité des marchés financiers, au lancement d'une offre publique obligatoire sur le fondement des articles 234-7, 234-9 2° et 234-10 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers ; Condition levée le 2 octobre 2012.
- accord ferme d'OSEO de mettre en place un contrat de développement participatif d'un montant de 1.500.000 €.

En outre, ont été consentis aux Banques les engagements décrits ci-après.



### **Engagements de DEMOS et de l'Actionnaire Majoritaire**

Les engagements prévus sont uniquement applicables aux Crédits Moyen Terme Réaménagés et Nouveaux Crédits Moyen Terme.

- **Engagements relatifs aux Investissements de DEMOS**

DEMOS et ses filiales ne pourront réaliser des investissements (qui s'entendent de l'acquisition d'actifs immobilisés hors croissance externe) pour un montant supérieur à 125% du montant des investissements prévus par le Business Plan de l'exercice considéré.

Au cas où l'Enveloppe d'Investissement d'un exercice (n) n'aurait pas été utilisée en tout ou partie, l'Enveloppe d'Investissement de l'exercice suivant (n+1) se trouverait augmentée de la quote-part de l'Enveloppe d'Investissement non utilisée au cours de l'exercice n.

DEMOS sera en droit d'utiliser par anticipation, au cours d'un exercice (n), jusqu'à 50% de l'Enveloppe d'Investissement de l'exercice (n+1).

- **Engagements relatifs à la croissance externe de DEMOS**

DEMOS ne pourra procéder à des opérations de croissance externe qu'aux conditions suivantes :

- Si les titres de la société ou l'activité dont l'acquisition est envisagée sont valorisés à moins de 2M€ et que l'EBE Retraité de ladite société/activité est positif, DEMOS pourra procéder librement à l'acquisition.
- Si les titres de la société ou l'activité dont l'acquisition est envisagée sont valorisés à plus de 2M€, DEMOS pourra en acquérir librement les titres/l'activité à condition que ladite acquisition soit financée sur fonds propres ou quasi-fonds propres, sans recours à l'emprunt autrement que dans les conditions ci-dessous.



### **Engagements de l'Actionnaire Majoritaire et/ou de DEMOS**

L'Actionnaire Majoritaire et/ou DEMOS selon le cas s'engagent, chacun pour ce qui le concerne :

- à ne pas voter aux assemblées d'actionnaires de DEMOS de résolution visant à autoriser la distribution de dividendes et ce, jusqu'au 31 décembre 2014,
- à ne pas accorder de sûretés réelles à toute entité tierce ou toute entité du Groupe DEMOS pour une valeur unitaire supérieure à 1M€ sans faire bénéficier les Banques de la même sûreté, au même rang ou lui conférer toute autre sûreté qu'elle jugeront équivalente et ce, à l'exception (i) de toute sûreté consentie pour permettre le financement d'un actif dès lors que la sûreté porte exclusivement sur ledit actif et qu'elle en garantit le paiement ou le financement, (ii) des sûretés résultant de l'acquisition par le Groupe DEMOS d'une société cible qui aurait consenti préalablement à la réalisation de l'acquisition des sûretés, (iii) des sûretés consenties dans le cadre d'un factoring et (iv) des sûretés résultant de privilèges légaux ;
- à ne pas contracter de nouvel endettement financier (y compris des OBSAAR) d'une maturité inférieure ou égale à celle des Nouveaux Crédits Moyen Terme et des Crédits Moyen Terme Réaménagés auprès des Banques ou de tout autre organisme financier, à l'exception de nouvelles lignes de factor, des locations financières et du Prêt OSEO,
- à ne pas consentir de crédits ou des prêts à des tiers au Groupe DEMOS, à l'exception des prêts accordés aux salariés pour des montants raisonnables,
- à ne pas modifier la forme juridique de la Société et la nature des activités du Groupe DEMOS,
- à ne pas procéder à des fusions, scissions et apports partiels d'actifs qui auraient pour effet de modifier le périmètre du Groupe DEMOS, à l'exception des opérations de restructuration interne au Groupe DEMOS,
- à ne pas modifier, sans l'accord des Banques, la date de clôture des exercices sociaux de DEMOS, et ce à compter de l'exercice social 2013,
- à respecter les lois et réglementations en vigueur,
- à obtenir le maintien des autorisations administratives nécessaires à la bonne conduite des activités de DEMOS sauf en cas de réorganisation interne ou d'arrêt d'une activité,
- à tenir une comptabilité conforme avec les principes comptables applicables,
- à continuer à souscrire les assurances usuelles nécessaires à la conduite de l'activité de DEMOS, conformément aux pratiques généralement admises dans l'industrie concernée,
- à assurer une gestion non spéculative de la trésorerie.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

### 2.1. INFORMATIONS RELATIVES AUX METHODES COMPTABLES ET MODALITES DE CALCUL

Les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2012 ont été arrêtés conformément à la recommandation n° 99.R.01 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) sur les comptes intermédiaires, à l'exception de l'information sectorielle qui a été limitée au chiffre d'affaires (voir note 5.1 ci-dessous).

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées pour l'établissement des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2012 sont identiques à celles utilisées pour les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

Ceux-ci sont présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment avec le règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable (CRC) sur les comptes consolidés.

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de souscription d'actions au profit de certains salariés ou dirigeants, l'objectif de ces plans étant de créer une incitation supplémentaire à l'amélioration des performances du Groupe. L'attribution d'options de souscription d'actions représente un avantage offert à ces salariés, et constitue donc à ce titre un complément de rémunération. Selon les règles comptables en vigueur en France, telles que précisées par le règlement CRC 2008-15 cet avantage n'est pas valorisé. Lors de l'exercice des options de souscription, la Société enregistre une augmentation de capital. Il n'en résulte aucune charge comptable.

De même, certains salariés bénéficient d'attributions d'actions gratuites. Ces attributions ne deviennent effectives qu'à l'issue d'une période de 2 ans à compter de la date d'attribution. Le Groupe n'a pas prévu que les attributions d'actions gratuites puissent être réalisées par la remise d'actions existantes. Les actions à remettre proviendront d'augmentations de capital et leur remise gratuite n'engendrera dès lors aucune charge.

### 2.2. ECARTS D'ACQUISITION ET FONDS DE COMMERCE

Lors de la première consolidation d'une entité dont le Groupe acquiert le contrôle, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Compte tenu de la nature des actifs et passifs acquis, cette juste valeur s'identifie généralement à la valeur comptable.

A cette date, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de DEMOS dans la juste valeur des actifs et des passifs. Les écarts d'acquisitions sont convertis au taux historique de la devise à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition, sont amortis linéairement, depuis la date d'acquisition, sur une durée de 10 ans. Compte tenu de leurs places importantes sur leurs marchés nationaux, les écarts d'acquisition des sociétés Global Estrategias Espagne, Global Estrategias Portugal, Hemsley Fraser et STS Sauter Training Simulation ont été amortis sur 20 ans à compter de leur date d'acquisition. De même, compte tenu de sa taille significative sur le marché français des formations linguistiques, l'écart d'acquisition de la société Européenne de Formation Professionnelle (Formalanges) est amorti sur 20 ans.

Jusqu'au 31 décembre 2004, les fonds de commerce étaient amortis sur 10 ans. En application des nouvelles dispositions réglementaires sur les amortissements, les fonds commerciaux ont cessé d'être amortis à compter du 1er janvier 2005, ayant une durée d'utilisation non définie.

Les écarts d'acquisition sont affectés à des unités génératrices de trésorerie ou regroupements d'unités génératrices de trésorerie, qui peuvent engendrer l'enregistrement de pertes de valeur portées en déduction de la valeur nette des écarts.

Les compléments de prix restant à verser à la clôture de l'exercice, sont évalués en tenant compte des budgets et des prévisions des sociétés acquises. Ces compléments de prix restant à verser sont enregistrés en dettes sur acquisition d'actifs.

### **2.3. CARACTERE SAISONNIER DE L'ACTIVITE**

---

Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe DEMOS, nous attirons l'attention sur le caractère saisonnier de cette activité. En effet, l'activité est traditionnellement plus soutenue au cours du deuxième semestre de l'exercice, ce qui impacte de façon significative les résultats ainsi que les flux de trésorerie résultant de l'activité courante.

### 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

#### MOUVEMENTS DE PERIMETRE INTERVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2012

Il n'y a eu aucune variation relative au périmètre de consolidation du Groupe DEMOS au cours du premier semestre 2012.

#### LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION RETENU POUR LE PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2012 EST LE SUIVANT :

Raison Sociale	% d'intérêt	Méthode de consolidation
AFRAMP	100,00	intégration globale
CSE DEMOS	100,00	intégration globale
DEMOS BENELUX	100,00	intégration globale
DEMOS LANGUES	99,90	intégration globale
ECA	100,00	intégration globale
Demos GmbH	100,00	intégration globale
FORMADEMOS Maroc	99,94	intégration globale
Global Estrategias Espagne	100,00	intégration globale
Cursos express	100,00	intégration globale
Grupo de Capacitacion Technologica	100,00	intégration globale
Global Estrategias Portugal	100,00	intégration globale
LES EDITIONS DEMOS	100,00	intégration globale
SEPEPP	100,00	intégration globale
Société d'Etudes et de Formation	100,00	intégration globale
INSTITUT DEMOS	100,00	intégration globale
DEMOS POLSKA	100,00	intégration globale
IFC DEMOS	57,69	intégration globale
France Action Locale	51,00	intégration globale
EFP (FORMALANGUES)	100,00	intégration globale
SHANGHAÏ YING GANG	40,81	mise en équivalence
OASYS SAS	33,33	mise en équivalence
MIND ON SITE	100,00	intégration globale
PRAGOEDUCA	100,00	intégration globale
GROUPE HEMSLEY FRASER	100,00	intégration globale
Demos Hemsley Fraser Australia	100,00	intégration globale
DEMOS MIDDLE EAST	67,00	intégration globale

BEIJING DEMOS TRAINING	67.00	intégration globale
FORMADEMOS TECHNOLOGIE	100.00	intégration globale
STS SAUTER TRAINING	100.00	intégration globale
STS GERMANY	100,00	intégration globale
FORMADEMOS ALGERIE	100,00	intégration globale
A&P FORM'INTRA	100,00	intégration globale
Formalangues Services et Séjours	100,00	intégration globale

#### 4. NOTES ANNEXES AU BILAN CONSOLIDE

Toutes les données présentées ci-après sont en milliers d'euros, sauf indications contraires.

##### 4.1. ECARTS D'ACQUISITION

Détail des écarts d'acquisition par Unité Génératrice de Trésorerie et par structure juridique acquise ou créée :

Unité Génératrice de Trésorerie	Structures juridiques	31.12.2011 (Valeurs brutes)	Augm 2012	30.06.2012 (Valeurs brutes)	Amort & dépréc (Au 30.06.12)	Valeur Nette (au 30.06.12)	Valeur Nette (au 31.12.2011)
Formation Générale France	Demos , Format Finance, Metodis, Coherus, A&P Form'intra, ECA, AFRAMP, Revue d'Etudes, Institut Demos	5 506	0	5 506	4 633	873	976
Formation Linguistiques France	Demos Langues, EFP Formalangues	2 745	0	2 745	815	1 930	1 996
Département E-learning France	Elearning Agency, Netstep, Formastore	2 332	0	2 332	1 269	1 063	1 200
Formation Nouvelle Calédonie & Australie	IFC - Demos HF Australia	62	0	62	20	42	45
Formation Espagne et Portugal	Global Estrategias	7 565	0	7 565	2 796	4 769	4 976
Formation Allemagne	Demos GmbH	260	0	260	185	75	88
Formation Maroc	FormaDemos Maroc	37	0	37	28	9	11
Formation Royaume-Uni	Hemsley Fraser - CSE	14 755	0	14 755	4 015	10 740	11 081
Département E-Learning Suisse	Mind On Site, STS	4 735	0	4 735	1 045	3 690	3 880
Formation République Tchèque	Pragoeduca	100	0	100	59	41	46
	<b>Total</b>	<b>38 096</b>	<b>0</b>	<b>38 096</b>	<b>14 863</b>	<b>23 233</b>	<b>24 299</b>

La dotation des écarts d'acquisition du 1<sup>er</sup> semestre 2012 s'élève à 1.066 K€.

Unité Génératrice de Trésorerie	Structures Juridiques	Amort & Dép au 31/12/2011	Amort 2012	Dépréc 2012	Amort & Dép au 30/06/12
Formation Générale France	Demos , Format Finance, Metodis, Coherus, A&P Form'intra, ECA, AFRAMP, Revue d'Etudes, Institut Demos	4 528	103	0	4 631
Formation Linguistiques France	Demos Langues, EFP Formalanguages	749	66	0	815
Département E-learning France	Elearning Agency, Netstep, Formastore	1 132	137	0	1 269
Formation Nouvelle Calédonie & Australie	IFC - Demos HF Australia	17	3	0	20
Formation Espagne et Portugal	Global Estrategias	2 589	207	0	2 796
Formation Allemagne	Demos GmbH	172	13	0	185
Formation Maroc	FormaDemos Maroc	27	2	0	29
Formation Royaume-Uni	Hersley Fraser - CSE	3 676	341	0	4 017
Département E-Learning Suisse	Mind On Site, STS	854	190	0	1 044
Formation République Tchèque	Pragoeduca	54	5	0	59
	<b>Total</b>	<b>13 797</b>	<b>1 066</b>	<b>0</b>	<b>14 863</b>

## 4.2. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS



### Capital social

Au 30 Juin 2012, le capital social de DEMOS s'élevait à 1 487 milliers d'euros; il se composait de 5.946.118 actions ordinaires de 0,25 euros de valeur nominale, entièrement libérées, contre 5.946.118 au 31 décembre 2011.



### Dividendes

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2012 a décidé de ne verser aucun dividende au titre de l'exercice 2011.



### Primes liées au capital

Au 30 Juin 2012, le montant des primes liées au capital était de 16.914 milliers d'euros. Il était identique au 31 décembre 2011.



### Rémunération en actions : plan du 22 octobre 2004

Le 22 octobre 2004, le Conseil d'Administration de DEMOS a attribué à certains dirigeants 272 options de souscription d'actions donnant droit chacune à un maximum d'une action, soit une augmentation de capital maximum en valeur nominale de 54.000 euros. Le prix d'exercice de l'option a été fixé à 1.545 euros par action.

Les options devront être levées au plus tôt après quatre ans et au plus tard après six ans après la date d'attribution. Les bénéficiaires des options devront être en fonction lors de l'exercice de ces options et ne pas être démissionnaires. Le plan est assorti d'une condition suspensive prévoyant que l'exercice des options est subordonné à l'introduction des actions de la Société sur un marché réglementé. Si cette condition n'est pas remplie avant le 30 juin 2009, le plan deviendrait caduc.

La condition suspensive a été réalisée du fait de l'introduction en bourse réalisée le 31 mai 2007. Par ailleurs, compte tenu d'une part de la division par 400 de la valeur nominale des actions de la Société et, d'autre part, d'une valorisation de la Société égale à 70 millions d'euros en milieu de fourchette, le nombre d'options exerçables au 31 décembre 2007 s'élève à 76.160 et le prix d'exercice a été divisé par 400 soit 3,86 euros.

Au 30 juin 2012, l'intégralité des options de souscription d'actions a été exercée.



### Rémunération en actions : plan du 6 mai 2008

Le Conseil d'Administration du 6 mai 2008 a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, l'attribution à certains salariés du Groupe de 101.000 options de souscription d'actions donnant droit chacune à un maximum d'une action, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune à émettre à titre d'augmentation de son capital, à concurrence d'un montant nominal global de 25.250 euros. Le prix d'exercice des options a été fixé à 18,03 euros chacune.

Chaque bénéficiaire pourra exercer ses options à l'issue d'un délai de quatre ans suivant la date d'attribution des options et pendant une période de quatre ans suivant cette période d'indisponibilité, soit entre le 7 mai 2012 et le 6 mai 2016.

Les options ne pourront être exercées qu'à la condition exclusive que le bénéficiaire soit lié avec une des sociétés du Groupe DEMOS par un contrat de travail en vigueur à la date à laquelle il exercera



ses options ; des modalités particulières seront prévues en cas de licenciement, départ à la retraite, etc.

Suite au décès d'un des bénéficiaires et à la non levée des options avant le 05 juin 2010, 13.000 options de souscription d'actions sont devenus caducs.

Au 30 juin 2012, aucune option n'a été exercée compte tenu du délai d'acquisition des droits prévus par le plan. Il reste ainsi 88.000 options au 30 juin 2012.



### **Rémunération en actions : plan de stock option de juillet 2008**

Le Conseil d'Administration du 3 juillet 2008 a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, l'attribution à certains salariés du Groupe de 12.500 options de souscription d'actions donnant droit chacune à un maximum d'une action, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune à émettre à titre d'augmentation de son capital, à concurrence d'un montant nominal global de 3.125 euros. Le prix d'exercice des options a été fixé à 17,44 euros chacune.

Chaque bénéficiaire pourra exercer ses options à l'issue d'un délai de quatre ans suivant la date d'attribution des options et pendant une période de quatre ans suivant cette période d'indisponibilité, soit entre le 4 juillet 2012 et le 3 juillet 2016.

Les options ne pourront être exercées qu'à la condition exclusive que le bénéficiaire soit lié avec une des sociétés du Groupe DEMOS par un contrat de travail en vigueur à la date à laquelle il exercera ses options ; des modalités particulières seront prévues en cas de licenciement, départ à la retraite, etc.

Au 30 juin 2012, aucune option n'a été exercée compte tenu du délai d'acquisition des droits prévus par le plan. Il reste ainsi 12 500 options au 30 juin 2012.



### **Rémunération en actions : plan d'attribution d'actions gratuites de décembre 2007**

Le Conseil d'Administration du 13 décembre 2007 a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, l'attribution d'un nombre total de 13 000 actions gratuites à émettre, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, au profit de certains cadres de la société DEMOS.

Le règlement du plan d'attribution des actions gratuites précise notamment les conditions et critères d'attribution suivants :

- Durée de la période d'acquisition : l'attribution des actions gratuites aux bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans, qui commence à courir à compter du 13 décembre 2007. Les droits résultant de l'attribution gratuite d'actions sont incessibles jusqu'au terme de la période d'acquisition.
- Conditions et critères d'attribution : les actions de la société DEMOS attribuées gratuitement, ne pourront être acquises définitivement par un bénéficiaire au terme de la période d'acquisition, que si ce dernier est encore salarié de la Société ou d'une société contrôlée par DEMOS au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce sauf départ en retraite ou licenciement non motivé par une faute.
- Durée de la période de conservation : à compter de l'attribution définitive des actions à l'issue de la période d'acquisition, les bénéficiaires devront conserver ces actions, sans pouvoir les céder, pendant une période de conservation de deux ans.
- Droit des bénéficiaires durant la période de conservation et au terme de celle-ci : pendant la période de conservation, et nonobstant l'obligation de conservation des actions, les

bénéficiaires pourront exercer les droits attachés à celles-ci, et en particulier le droit d'information et de communication, le droit préférentiel de souscription, le droit de vote et le droit aux dividendes. Au terme de la période de conservation, les bénéficiaires pourront librement céder les actions attribuées.

Le terme de la période d'acquisition de deux ans étant atteint, les actions avaient été définitivement acquises par les bénéficiaires en 2009. Le Conseil en date du 6 octobre 2009 avait décidé de procéder à l'augmentation de capital de 13.000 actions.



#### **Rémunération en actions : plan d'attribution d'actions gratuites de juillet 2008 et décembre 2008**

Le Conseil d'Administration du 5 juillet 2008 et le Conseil d'Administration du 18 décembre 2008 ont décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, l'attribution d'un nombre total de, respectivement 3.000 et 7.500 actions gratuites à émettre, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, au profit de certains cadres du Groupe DEMOS.

Ces attributions ont été réalisées dans les mêmes conditions que les attributions décidées lors du Conseil d'Administration de décembre 2007 avec des durées de période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution.

Le Conseil en date du 29 juin 2010 a décidé de procéder à l'augmentation de capital de 3.000 actions concernant le plan d'actions de juillet 2008.

En juillet 2009, certains salariés bénéficiaires d'attributions d'actions gratuites relatives aux plans de décembre 2008 ont décidé de renoncer à leurs droits à concurrence de 7.500 actions gratuites.



#### **Rémunération en actions : plan d'attribution d'actions gratuites de février 2009**

Le Conseil d'Administration du 2 février 2009 et le Conseil d'Administration du 18 décembre 2008 ont décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2007, l'attribution d'un nombre total de 16.500 actions gratuites à émettre, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, au profit de certains cadres du Groupe DEMOS.

Ces attributions ont été réalisées dans les mêmes conditions que les attributions décidées lors du Conseil d'Administration de décembre 2007 avec des durées de période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution.

Pour l'ensemble des plans d'attributions d'actions gratuites, les actions à remettre seront issues d'augmentation de capital.

En juillet 2009, certains salariés bénéficiaires d'attributions d'actions gratuites relatives aux plans de février 2009 ont décidé de renoncer à leurs droits à concurrence de 7.500 actions gratuites.

Le Conseil en date du 27 Janvier 2011 a décidé de procéder à l'augmentation de capital de 9.000 actions concernant le plan d'actions de février 2009.



#### **Annulation d'actions gratuites antérieurement attribuées et attribution d'actions gratuites nouvelles : plan d'attribution d'actions gratuites de juillet 2009**

En juillet 2009, certains salariés bénéficiaires d'attributions d'actions gratuites relatives aux plans de décembre 2008 et février 2009, ont décidé de renoncer à leurs droits à concurrence de 15.000 actions gratuites.

Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2009 a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2009, l'attribution d'un nombre total de 56.500 actions

gratuites à émettre, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, au profit de cinq cadres du Groupe DEMOS. L'attribution de ces actions gratuites se décompose en deux plans dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

1 : Premier plan concernant 21.000 actions gratuites :

- Période d'acquisition de deux ans à compter du 29 juillet 2009. Les droits résultant de l'attribution gratuite d'actions sont incessibles jusqu'au terme de la période d'acquisition.

- Conditions et critères d'attribution : les actions de la société DEMOS attribuées gratuitement, ne pourront être acquises définitivement par un bénéficiaire au terme de la période d'acquisition, que si ce dernier est encore salarié de la Société ou d'une société contrôlée par DEMOS au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce sauf départ en retraite ou licenciement non motivé par une faute. En cas de décès du bénéficiaire, ses héritiers peuvent demander l'attribution des actions dans un délai de six mois à compter du décès. Ces actions sont librement cessibles.

- Durée de la période de conservation : à compter de l'attribution définitive des actions à l'issue de la période d'acquisition, les bénéficiaires devront conserver ces actions, sans pouvoir les céder, pendant une période de conservation de deux ans.

- Droit du bénéficiaire durant la période de conservation et au terme de celle-ci : pendant la période de conservation, et nonobstant l'obligation de conservation des actions, les bénéficiaires pourront exercer les droits attachés à celles-ci, et en particulier le droit d'information et de communication, le droit préférentiel de souscription, le droit de vote et le droit aux dividendes.

Au terme de la période de conservation, les bénéficiaires pourront librement céder les actions attribuées.

Le Conseil en date du 20 juillet 2011 a décidé de procéder à l'augmentation de capital de 21.000 actions concernant le plan d'actions de juillet 2009.

2 : Second plan concernant 35.500 actions gratuites :

L'attribution des actions gratuites deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée de quatre ans, qui commence à courir à compter du 29 juillet 2009, sans période de conservation.

Les droits résultant de l'attribution gratuite d'actions sont incessibles jusqu'au terme de la période d'acquisition. En cas de décès du bénéficiaire, ses héritiers peuvent demander l'attribution des actions dans un délai de six mois à compter du décès. Ces actions sont librement cessibles.

Au terme de la période d'acquisition/conservation, les bénéficiaires suivants pourront librement céder les actions attribuées.

Les actions de la société DEMOS attribuées gratuitement, ne pourront être acquises définitivement par le bénéficiaire au terme de la période d'acquisition/conservation, que si ce dernier est encore salarié de la Société ou d'une société contrôlée par DEMOS au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce sauf départ en retraite ou licenciement non motivé par une faute.

Le Conseil en date du 7 avril 2010 a décidé l'attribution de 25.500 actions au profit des héritiers d'un des bénéficiaires décédé. Le Conseil a ainsi procédé à une augmentation de capital de 25.500 actions.

**Rémunération en actions : plan d'attribution d'actions gratuites de Décembre 2010**

Le Conseil d'Administration du 7 décembre 2010 a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2009, l'attribution d'un nombre total de 10.000 actions gratuites à émettre, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, au profit de certains cadres du Groupe DEMOS.

Au 30 juin 2012, aucune action nouvelle n'a été émise au titre de ce plan.

**Rémunération en actions : plan d'attribution d'actions gratuites de Décembre 2011**

Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2011 a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2009, l'attribution d'un nombre total de 15.000 actions gratuites à émettre, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, au profit de certains cadres du Groupe DEMOS.

Pour l'ensemble des plans d'attributions d'actions gratuites, les actions à remettre seront issues d'augmentation de capital.

Au 30 juin 2012, aucune action nouvelle n'a été émise au titre de ce plan.

En synthèse, la situation du nombre d'actions gratuites restant en phase d'acquisition (période de conservation) est la suivante à la date des présentes :

- Attributions de décembre 2007 :	0
- Attributions de juillet 2008 :	0
- Attributions de décembre 2008 :	0
- Attributions de février 2009 :	0
- Attributions de juillet 2009 :	10.000
- Attributions de décembre 2010 :	10.000
- Attributions de décembre 2011 :	15.000
<b>Total</b>	<b>35.000</b>

### 4.3. AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES



#### Analyse par nature

Les autres emprunts et dettes financières s'analysent comme suit par nature :

	30.06.2012	31.12.2011
Emprunts Obligataires	10 875	10 875
Emprunts bancaires	7 251	8 425
Autres dettes financières	7 728	2 749
Total	25 854	22 049



#### Emprunts Obligataires : caractéristiques des obligations à Bons de Souscription et/ou d'Achat d'Actions Remboursables

DEMOS a procédé le 8 juillet 2009 à l'émission d'OBSAAR et de BSAAR Autonomes en vertu des délégations qui lui ont été conférées aux termes des 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> résolutions votées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 16 juin 2009.

Ainsi, DEMOS a émis un emprunt de 14,5 millions d'euros représenté par 14.500 obligations à bon de souscription et/ou d'achat d'actions remboursables (« OBSAAR ») d'une valeur nominale unitaire de 1.000 euros.

Conformément à leurs engagements, les OBSAAR ont été intégralement souscrites par BNP Paribas, Neuflyze OBC, HSBC, Bred, Banque Palatine, Crédit du Nord et Le Crédit Lyonnais.

La date de maturité de l'emprunt obligataire est fixée au 31 juillet 2014 et le remboursement interviendra aux échéances suivantes :

- 25% soit 3.625 milliers d'euros au 31 juillet 2011
- 25% soit 3.625 milliers d'euros au 31 juillet 2012
- 25% soit 3.625 milliers d'euros au 31 juillet 2013
- 25% soit 3.625 milliers d'euros au 31 juillet 2014

Les intérêts supportés au titre de l'emprunt obligataire sont déterminés sur la base de l'EURIBOR 3 mois majoré d'une marge de 1,05%.

Ces obligations incluent des clauses selon lesquelles le remboursement anticipé peut être exigé par les banques notamment lorsque certains ratios financiers ne sont pas respectés à la clôture de chaque exercice à compter du 31 décembre 2009.

Les établissements bancaires, ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites (26 BSAAR par obligation), ont cédé la totalité de ceux-ci (soit 377.000 BSAAR) à une cinquantaine de collaborateurs, salariés et mandataires sociaux de la société pour un montant de 0,91€ par BSAAR. Parallèlement à l'émission d'OBSAAR, DEMOS a procédé à l'attribution gratuite de 376.773 BSAAR autonomes à l'ensemble de ses actionnaires, à raison de 1 BSAAR Autonome pour 15 actions existantes.

Les BSAAR ont tous les mêmes caractéristiques : d'une durée de 7 ans, chaque BSAAR donne le droit d'acheter une action DEMOS à un prix de 12,5 € par action. Ces instruments ne pourront être cédés ou exercés par les porteurs durant une période initiale de un an et demi.

Le règlement-livraison des Obligations est intervenu le 28 juillet 2009.

Les obligations ont été admises aux négociations sur le marché Alternext Paris de NYSE Euronext sous le code ISIN FR0010778894.

Les BSAAR sont également admis aux négociations sur le marché Alternext sous le Code ISIN FR0010778902.

Les modalités des présentes émissions d'OBSAAR et attribution gratuite de BSAAR ont fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 8 juillet 2009 sous le numéro 09-217.

Le premier remboursement de cet emprunt obligataire est intervenu le 29 juillet 2011 pour un montant de 3.625 Milliers d'euros.

#### Echéance de l'emprunt obligataire

	30.06.2012
Moins d'un an	10 875
Plus d'un an et moins de cinq ans	
Plus de cinq ans	
<b>Total</b>	<b>10 875</b>



#### Emprunts bancaires

- **Echéance des emprunts bancaires**

	30.06.2012	31.12.2011
Moins d'un an	7 251	8 425
Plus d'un an et moins de cinq ans		
<b>Total</b>	<b>7 251</b>	<b>8 425</b>

Les emprunts bancaires conclus par le Groupe DEMOS comportent des clauses selon lesquelles le remboursement anticipé peut être exigé par les créanciers si certains ratios ne sont pas respectés à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2011, un de ces ratios (Endettement net Consolidé / EBITDA consolidé) n'était pas respecté.

L'intégralité de la dette a donc été portée à moins d'un an.

Toutefois, le protocole d'accord avec les banques détaillées en section « Evénements Postérieurs à la clôture » (partie 1.2) qui sera mis en œuvre après levée des conditions suspensives réduirait le montant des échéances à moins d'un an à 1 M€ sur l'emprunt obligataire et 700 K€ sur les emprunts bancaires à moyen terme.

- **Structure des taux d'intérêt des emprunts bancaires**

	30.06.2012	31.12.2011
Taux fixe	-	84
Taux variable	7 251	8 341
		-
Total	7 251	8 425

Certains emprunts à taux variable sont couverts par des instruments de couverture dont le détail est donné dans la note 6.3. Le montant des emprunts à taux variable couverts par ces instruments de couverture est de 4.590 milliers d'euros au 30 juin 2012.

- **Répartition des emprunts bancaires par devises**

	30.06.2012	31.12.2011
Emprunt bancaire en Euro	7 251	8 318
Emprunt bancaire en Livre Sterling		95
Emprunt bancaire en Couronne Tchèque		12
Total	7 251	8 425

## 5. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE

### 5.1. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MODE DE TRANSMISSION DES SAVOIRS

La répartition du chiffre d'affaires consolidé des premiers semestres 2011 et 2012 par mode de transmission des savoirs est la suivante :

1 er semestre 2012	Activité Catalogues	Activités sur Mesure	E-learning	Conseil	Outsourcing	TOTAL
Demos SA	11 047	9 867	2 480	163	298	23 855
Formations Langues						
France	1 052	2 273	85	-	-	3 410
Autres Filiales France	600	304	9	19	1 121	2 053
<b>Sous-Total Zone France</b>	<b>12 699</b>	<b>12 444</b>	<b>2 573</b>	<b>182</b>	<b>1 419</b>	<b>29 318</b>
Royaume-Uni, Etats-Unis	1 942	7 844	10	600	854	11 250
Espagne, Portugal	340	964	690	21	-	2 016
Autres filiales Europe	259	848	1 236	71	132	2 546
Maroc, Algérie	-	684	-	-	-	684
Moyen-Orient, Asie, Pacifique	49	342	-	47	-	437
<b>Sous-Total International</b>	<b>2 589</b>	<b>10 682</b>	<b>1 936</b>	<b>739</b>	<b>986</b>	<b>16 933</b>
<b>Total</b>	<b>15 288</b>	<b>23 127</b>	<b>4 510</b>	<b>921</b>	<b>2 405</b>	<b>46 251</b>
	33,05%	50,00%	9,75%	1,99%	5,20%	100,0%

1 er semestre 2011	Activité Catalogues	Activités sur Mesure	E-learning	Conseil	Outsourcing	TOTAL
Demos SA	13 203	9 209	2 180	233	224	25 049
Formations Langues						
France	575	2 382	426	-	-	3 383
Autres Filiales France	692	632	13	17	980	2 334
<b>Sous-Total Zone France</b>	<b>14 470</b>	<b>12 223</b>	<b>2 619</b>	<b>250</b>	<b>1 204</b>	<b>30 766</b>
Royaume-Uni, Etats-Unis	1 848	6 799	43	1 051	699	10 440
Espagne, Portugal	694	987	1 122	16	-	2 819
Autres filiales Europe	385	734	1 096	61	-	2 276
Maroc, Algérie	-	659	108	-	-	767
Moyen-Orient, Asie, Pacifique	40	551	-	4	-	595
<b>Sous-Total International</b>	<b>2 967</b>	<b>9 730</b>	<b>2 369</b>	<b>1 132</b>	<b>699</b>	<b>16 897</b>
<b>Total</b>	<b>17 437</b>	<b>21 953</b>	<b>4 988</b>	<b>1 382</b>	<b>1 903</b>	<b>47 663</b>
	36,58%	46,06%	10,46%	2,90%	3,99%	100,0%



## **5.2. IMPOTS SUR LES RESULTATS**

---

La charge de l'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impôts différés.

Les actifs d'impôts différés excédant les passifs d'impôts différés sont constatés dès lors que leur récupération est probable.


## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 6.1. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES DIRIGEANTS

Les principales parties liées de DEMOS sont, outre les dirigeants et mandataires sociaux, les sociétés consolidées par mise en équivalence et, par exception, les sociétés contrôlées mais non consolidées en raison de leur taille.



#### IMPACT BILAN

 SOCIETES	Compte Courant Débiteur	Compte Courant Créditeur	Autres créances
DEMOS/SHANGHAI YING GANG DEMOS	10	-	3
DEMOS/OASYS			266
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>269</b>



#### IMPACT RESULTAT

Néant

### 6.2. INFORMATION SUR LES DIRIGEANTS

A l'exception de Monsieur Jean WEMAERE et de Madame Geneviève WEMAERE, les administrateurs perçoivent uniquement des jetons de présence au titre de leur mandat d'administrateur de DEMOS. Au cours du premier semestre, aucun montant ne leur a été versé à ce titre.

Par ailleurs, Monsieur Jean WEMAERE a perçu au titre du premier semestre de l'exercice 2012 :

- une rémunération brute de 99 000 euros en sa qualité de Président Directeur Général de DEMOS, et
- une rémunération brute de 36 000 euros en sa qualité de représentant permanent de DEMOS, Président de E.C.A.

Monsieur Jean WEMAERE a perçu au titre de l'exercice 2011 :

- une rémunération de 198 000 euros en sa qualité de Président Directeur Général de DEMOS, et
- une rémunération de 72 000 euros en sa qualité de représentant permanent de DEMOS, Président de ECA.

Il n'a perçu aucun jeton de présence en sa qualité d'administrateur de DEMOS ni d'avantages en nature.

### 6.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN



#### Cautions reçues

Le détail des cautions données par les établissements de crédit au 30 juin 2012 pour le compte de DEMOS est le suivant :

- Cautions de Loyers DEMOS: 479 milliers d'euros contre 507 milliers au 31 décembre 2011.
- Cautions de marché : 392 milliers d'euros contre 365 milliers d'euros au 31 décembre 2011.



#### Acquisition de COHERUS et de sa filiale A&P Form'Intra

Dans le cadre de l'acquisition de la société COHERUS en février 2010, DEMOS s'est engagé à verser au cours des années 2011 et 2012 deux compléments de prix, plafonnés chacun à 200 000 €, calculé en fonction de la croissance du chiffres d'affaires de A&P Form'intra et du CA de l'activité MAC/BA des exercices 2010 et 2011.

Le 25 Mai 2011, par un avenant au contrat du 15 février 2010, les engagements préalablement définis ont été remplacés par le versement de 3 compléments de prix de 150 000 € chacun versés en 2011, 2012 et 2013.

Le premier des versements a eu lieu le 25 mai 2011.

Le second est intervenu le 19 mars 2012.



#### Instruments Financiers Dérivés

L'instrument financier dérivé utilisé par le Groupe pour couvrir son exposition au taux variable de l'emprunt obligataire à la caractéristique suivante :

Taux plafond : 2,5 %

Prime : 0,415 % du montant notionnel

Montant du notionnel au 30 juin 2012 : 5 437 500 €

La société DEMOS a décidé en octobre 2011 d'utiliser un instrument financier dérivé pour couvrir son exposition au taux variable de ses emprunts contractés en 2011.

Descriptif de l'instrument : Swap au taux variable contre un taux fixe

Taux fixe : 1.62 %

Montant notionnel au 30 juin 2012 : 4 590 000 €

Maturité : juillet 2016